

**Zeitschrift:** Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande  
**Band:** 50 (1912)  
**Heft:** 51

**Artikel:** Ion dai coumandemeint  
**Autor:** Marc  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-209145>

#### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

#### Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

#### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 08.02.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

ION DAI COUMANDEMEINT

**V**o séde, prau su, qu'ein a dhi de elliau coumandemeint. Ora on lè z'appreind pequa dein lè z'écoute. Le paraît que lè dzein siant prau bon dinse, sein lè savai. De noutron temps, lè faillai recordà à tsavon du clli que sè desai : « Ecoute, Israël », ein passeint per lo cinqiémo : « Honore ton père et ta mère », po botis per lo « Sommaire de toute la loi ». L'étai oquie de biau de no lè z'ouïe récitâ ao pridzo, tsacon lo sin : lè z'induquâ pregnant lè pe grand, et lè demi-toupin lè pe petit, quemet : « Tu ne tueras point ».

Ion que récitaté adf lo mimo l'étai lo bouibo à Manuvet « Honore », quemet on l'avai batsi. Lo sin, l'étai lo cinqiémo ; lè z'autro, lè savai pas. L'étai venu on bocon mòmîe po fini et l'étai tot solet tsi leu avoué son père et sa mère.

Quand s'ein è vegniu, que lè doù vilho furant su l'adzo et que coumeincrant on bocon à ranquemalâ, lo menistre l'a faliu veni lè trovâ. Manuvet et sa Manuvetta l'étant pas mi soigni que faillai : lau pâlo ètai frâ, lè fenstre dzevrâie, et on lâi vayâi jamé lo sétâo. Iô ào menistre, cein lâi a fê mau bin et ein s'ein alleint trâove devant l'ottô lo valet *Honore* et lâi fâ dinse :

— Mâ, dis-mè vâi, ton père et ta mère sant rido ào frâ dein lau pâlo.

— Monsu lo menistre, lau z'é bailli cllia tsambla po obèi ài coumandemeint.

— Que mè di-to quie ? Lè coumandemeint dian-te que faut mettre cutsi sè pareint ào frâ ?

— Oï, lo cinqiémo, que dit : *Au Nord ton père et ta mère*, lè por cein què lè betu dau côté d'au dzoran.

MARC A LOUIS.

Enseignes

Un droguiste d'une ville où il y a un monarque s'intitule orgueilleusement : *Destructeur breveté des rats et des souris au service de Leurs Majestés*.

On lit au-dessus d'une autre boutique très élégamment décorée : C'est ici que demeure le fournisseur de *lait d'ânesse* de Leurs Altesses Royales, le duc et la duchesse de \*\*\*.

Un tourneur mécanicien a demandé la permission de prendre le titre de fabricant de *jambes de bois* de son Altresse Royale le prince de \*\*\*.

LE JORAT INCONNUE

C<sup>O</sup>NNASSEZ-vous le Jorat ?

— Oui, certes, me direz-vous. — Depuis longtemps, c'est le but de promenade dominicale de nombreux Lausannois qui veulent fuir, en été, la chaleur étouffante de la ville, et qui, en famille, s'en vont s'étendre dans les fraîches forêts du Grand-Jorat ou pique-niquer au Chalet des Enfants, au Chalet-à-Gobet ou ailleurs :

Les artistes y vont admirer les vastes sapinières, aux profondeurs ombreuses, les croupes molles, les clairières ensoleillées, les maisons au toit bas et le décor lointain et resplendissant des Alpes.

C'est le paradis des chercheurs de champignons. Les chasseurs en ont maintes et maintes fois exploré les plus petits recoins à la poursuite d'un lièvre souvent hypothétique. Et nos braves troubades, donc ! Que de fois, se rendant au Chalet, n'ont-ils pas débusqué l'ennemi (un caporal et deux hommes sous la haute direction du capitaine B...) caché aux environs de la fontaine aux Meules.

Ste-Catherine a déjà vu s'érabcher plus d'une idylle au milieu du va et vient des patineurs.

C'est à Corcelles que le *Conteur* a fêté son cinquantenaire ; c'est dans les hameaux dispersés là-bas à la lisière de la forêt qu'habitent les héros des histoires authentiques de Marc à

Louis ; c'est à Montpreveyres que le tram, plusieurs fois par jour, fait sa halte obligatoire. Le Jorat est donc une région connue, classée, étiquetée, sans plus aucun imprévu.

Et bien, chers lecteurs, vous êtes dans l'erreur ! Lisez plutôt le fragment suivant tiré du *Globe-Trotter*, journal illustré. (Voyages. — Découvertes. — Explorations. — Aventures. — Demandez partout !!! Quinze centimes le numéro !!).

« Il y a quelque temps, toute une famille anglaise, composée de six personnes, père, mère et enfants dans la force de l'adolescence, avait quitté Lausanne pour escalader le Jorat. Bien que ce mont ne soit pas un des géants de la Suisse puisque son altitude n'est que de 928 mètres, il ne laisse pas de présenter des tournants périlleux, surplombant des précipices qui ont englouti bien des voyageurs.

« Cependant nos Anglais se flattaien d'avoir bon pied, bon œil. Ils avaient escaladé le Mont Tendre et la Dôle qui ont l'un et l'autre une hauteur presque double de celle du Jorat. Aussi avaient-ils dédaigné de recourir à des guides ; d'ailleurs le temps était beau, le ciel clair ; l'ascension devait aller toute seule.

« Cependant à la Clochatte, où ils s'étaient arrêtés, des habitants avaient cru démolir chez eux une certaine inexpérience et leur avaient conseillé de ne pas s'aventurer sans guide.

« Ils n'avaient rien voulu entendre et ils étaient partis, bien équipés d'ailleurs et n'oubliant pas d'emporter gourde d'eau de vie et bissac de provisions, car rien ne creuse comme les ascensions à l'air vif. Seulement, ils s'étaient attachés tous les six à une longue corde. Le père, âgé de quelque quarante-cinq ans, marchait le premier, puis le fils ainé, âgé de dix-neuf ans, puis la mère, puis un autre garçon et deux jeunes filles.

« D'autres ascensionnistes les virent passer, s'avancant d'un pas ferme. Au tiers de la montagne, ils firent halte sur une étroite corniche. On les aperçut ouvrant leur sac aux provisions pour casser une croûte.

« Tout à coup arriva l'écho d'un cri terrible : Une des jeunes filles avait glissé et disparaisait au-dessus d'un gouffre, entraînant les autres par son poids. On vit filer ainsi toute une grappe humaine composée de six personnes.

« Vainement quelques-uns de ces malheureux cherchèrent-ils à se retenir aux anfractuosités du roc : tous furent emportés et engloutis l'un après l'autre....»

Horrible, n'est-ce pas ! Mais n'avais-je pas raison de dire que vous ne connaissiez pas le Jorat ?

Dans le même article, l'auteur nous narre les aventures de deux fiancés excursionnant, toujours dans le canton de Vaud.

« Ils s'étaient attachés l'un à l'autre par une solide corde, emblème du lien qui devait les unir dans la vie. » En gravissant l'Alpe, ils étaient juré d'amour éternel, ce qui n'empêcha que la jeune fille ayant glissé dans un abîme, son chevaleresque fiancé... coupa la corde qu'il n'avait qu'à tirer à lui pour sauver son amie.

Si les lecteurs du journal indiqué jugent de notre canton et des mœurs des Vaudois d'après les fragments ci-dessus, il faut reconnaître qu'ils auront une drôle d'opinion de notre pays.

J. T.

TRAY ET DOU FAN YON

DANS notre avant-dernier numéro, notre collaborateur, M. Octave Chambaz, demandait quelle peut bien être l'origine de cette locution vaudoise, un peu oubliée aujourd'hui, que l'on appliquait à une personne qui avait fait une erreur dans un calcul :

*La fê de l'arithmetiké à Bonzon, ke tray et dou fan yon.*

— M. Vulliemin, rédacteur à la Bibliothèque

universelle, veut bien nous donner, « pour ce qu'elle vaut », dit-il, l'explication que voici. Ce pourrait bien être la bonne.

Il y avait jadis, à Vevey — peut-être existe-t-elle encore, sous un autre nom ? — une maison de fers et quincaillerie bien connue et très achalandée, propriété de M. Bonzon.

Les jours de marché, tous les agriculteurs des environs y venaient faire leurs emplettes, outils aratoires et autres articles.

Pour faciliter le service, en ces jours de grande affluence, M. Bonzon, aidé de son commis, préparait la veille, un certain nombre de marchandises, prêtées à livrer aux clients.

C'est ainsi qu'il faisait des paquets de deux, de trois et de cinq faulx. Quand il avait préparé assez de paquets de deux et de trois faulx, il en réunissait un certain nombre, soit chaque fois d'un de trois et un de deux, pour faire des paquets de cinq, disant : *Tray et dou fan yon !*

Voilà tout le secret de l'arithmétique à Bonzon.

LES PENSEURS

Pierre-Abram et le député.

Pierre-Abram. — Dites-voi, conseiller, voilà don qu'il est question d'amputer le Grand Conseil.

Le député. — Eh bien... oui.

Pierre-Abram. — Alo !... qu'en dites-vous ?...

Le député. — Que voulez-vous qu'on en dise ? C'est une motion. On l'a votée, comme toujour ; et puis, elle a été renvoyée à une commission, qui étudie la question. On verra le rapport. En attendant, y n'y a rien de fait.

Pierre-Abram. — D'accord ! D'ailleurs, comme y faut reviser la constitution, on sera d'obligé de consuler le peuple, n'est-ce pas ?

Le député. — C'est sûr... Et, le diable, lui-même, ne sait jamais ce qui pense... le peuple. Vous-même, Pierre-Abram, qu'en pensez-vous, de ça ?...

Pierre-Abram. — Moi ?... Oh bien... mon té ! on est là... on attend de voi ce que dira le Grand Conseil. C'est bien sûr que si on peut faire des économies...

Le député. — C'est évident. Seulement, voyez-vous, Pierre-Abram, y ne faut pas pourtant trop regarder à l'argent... surtout...

Pierre-Abram. — Surtout ?...

Le député. — Oui... enfin... surtout... quand y s'agit des intérêts du pays.

Pierre-Abram. — Oh ! pou ça, conseiller, je dis pas. Mais, au respect que je vous dois, y semble qu'y en a pourtant un peu beaucoup de ces députés.

Le député. — C'est fixé par la loi... La loi... c'est la loi, que diable !

Pierre-Abram. — Sans doute !... Mais, pou en reveni aux députés, quand on lit les papiers, on voit qu'y en a bien la bonne moitié qui ne dit jamais rien.

Le député. — La belle affaire !... Si y ne disent rien, parbleu, c'est qui n'ont rien à dire. Puis, d'abord, y votent, ceux-là, et leur suffrage vaut bien celui des autres, je suppose ! Et, d'ailleurs, si vous vous mettez à écouter les journaux !...

Pierre-Abram. — Faut pas vous fâcher, conseiller ; j'ai pas voulu vous insolenter. C'est bien sûr que dans une assemblée aussi nombreuse, tout le monde peut pas parler...

Le député. — Le bon sens ! Alo, qui écoute, si tout le monde parlait ? Et puis, vous savez, Pierre-Abram, faut pas vous tromper ; ceux qui ne parlent pas, y pensent tant plus.

Pierre-Abram. — Y pensent en eux-mêmes !... Oué !... Mais... à quoi ?...

Le député. — A quoi !... A quoi !... Mais à ce que les autres ont dit, parbleu !

Pierre-Abram. — Croyez-vous ?... Oué !... Eh bien, c'est pas fatigant, tout de même... pou le prix !